

Ouagadougou, le 04 MARS 2026

NON POUR LE TRANSFERT DE BOURSE D'ETUDES

**Sous réserve d'un contrôle approfondi,
les étudiants boursiers dont les noms suivent,
reçoivent une suite défavorable de la CNBES
pour le transfert de leur bourse d'études
au titre de l'année académique 2025-2026.**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les étudiants boursiers dont les noms suivent, reçoivent une suite défavorable de la CNBES pour le transfert de leur bourse d'études au titre de l'année académique 2025-2026.

N°	Nom	Prénom (s)	Date de naissance	Sexe	Université d'Origine	Filière d'études	Niveau	Moy. 1	Moy. 2	Moy. Gle	Niveau d'études actuelles	Etudes Envisagées	Année académique	Université d'accueil	Décision de la CNBES du 10/02/2026
1	SIMPORE	Wendmalgda Grâce Leslie	15/04/2005	F	Classes préparatoires aux Grandes Ecoles de BOBO	Mathématiques-Physique	CPGE 2	12,85	15,86	14,36	Licence 3	Eau Hygiène et Assainissement	2025-2026	U-AUBEN	Non pour le transfert de la bourse de CPGE/MESFPT à l'U-AUBEN pour la catégorie de bourse
2	SANFO	Abdoul Wahab	20/10/2004	M	USTA	Médecine	Licence 2	13,53	12,56	13,05	Licence 1	Licence prof. en Transit, Transport et Logistique	2025-2026	Ecole Burkinabé des Affaires	Non pour le transfert de la bourse de USTA à l'ERA pour la catégorie de bourse
3	DIALLO	Boukari	01/01/2006	M	UNB	Informatique	Licence 1	13,05	10,71	11,88	Licence 2	Réseaux Informatiques et Télécoms	2025-2026	IST	Non pour le transfert de la bourse de UNB à l'IST pour la catégorie de bourse

Arrêté la présente liste à trois (03) noms.

P/le Ministre, Président de la CNBES
P/le Conseiller Technique

Pr Jean Célestin KY
 Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
 Chevalier de l'Ordre du Mérite